

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 18 octobre 2005 à 19 h 40 à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Madame Sylvie Dupont-Simard
Madame Carole Boisclair	Monsieur Réjean Gélinas
Madame Danielle Bolduc	Madame Johanne Harvey
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Réal Julien
Madame Nicole Bourassa	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Claude Boutin	Madame Brunelle Lafrenière
Madame France Désaulniers	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Sylvie Duchesne	Madame Nicole Thiffault-Marchand

Madame la commissaire Line Lecours s'est jointe à la séance à 20 h 30.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières

Dans l'assistance, la présence est constatée de madame Sylvie Giroux, membre du comité de parents, ainsi que treize membres du personnel professionnel.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

---

Président

Adoption de  
l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 126 1005 :** Monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 1005-05 soit adopté en y ajoutant les articles suivants:

5.4 École forestière de La Tuque.

5.5 Noël du Pauvre.

6.1 Résultats aux épreuves uniques du MELS – Juin 2005.

8.1 Projet de développement des compétences des travailleurs.

QUE l'article 5.1 soit remplacé par le suivant :

5.1 Nomination d'un hors cadre.

a) Renouvellement du contrat du directeur général.

b) Nomination d'un hors cadre.

Adopté unanimement

Adoption d'un  
procès-verbal

**RÉSOLUTION 127 1005 :** Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 4 octobre 2005 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 1005-06, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, madame Louise Paquette, présidente du Syndicat du Personnel Professionnel du Cœur du Québec prend la parole.

Madame Paquette exprime alors l'inquiétude de ses membres quant aux orientations du gouvernement et de la F.C.S.Q. dans le cadre des négociations de la convention collective du personnel enseignant. Elle réfère particulièrement à une publicité publiée dans les principaux journaux, dans laquelle les membres perçoivent que les compétences spécifiques du personnel professionnel risquent d'être troquées en faveur de la présence d'enseignants dans des champs d'activités actuellement réservés aux professionnels, et ce, aux fins d'un règlement de la convention collective du personnel enseignant. Madame Paquette explique sa vision quant aux impacts d'une telle situation.

Monsieur le président Jean-Yves Laforest remercie madame Louise Paquette pour son intervention.

Les membres du personnel professionnel quittent la séance.

---

Président

---

Secrétaire

Poursuivant, et en conformité avec l'ordre du jour, les sujets relatifs aux commissaires sont considérés.

Il est à ce moment-ci procédé à l'adoption d'une résolution concernant le renouvellement du contrat du directeur général.

Renouvellement  
du contrat du  
directeur général  
jusqu'au 2 janvier  
2006

**RÉSOLUTION 128 1005 :**            CONSIDÉRANT, en référence au contrat de monsieur Jean-Pierre Hogue au poste de directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie, que la nomination de celui-ci se termine le 4 décembre 2005;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires et monsieur Jean-Pierre Hogue conviennent de renouveler cette nomination jusqu'au 2 janvier 2006;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soient renouvelés le contrat et ses modalités actuelles de monsieur Jean-Pierre Hogue jusqu'au 2 janvier 2006 inclusivement.

Adopté unanimement

Monsieur Jean-Pierre Hogue remercie les membres du conseil des commissaires pour ce renouvellement de contrat.

Consécutivement, les membres du conseil des commissaires adoptent une résolution pour la nomination d'un hors cadre.

Nomination de  
monsieur Claude  
Leclerc au poste  
de directeur  
général

**RÉSOLUTION 129 1005 :**            CONSIDÉRANT, en référence au terme du mandat de monsieur Jean-Pierre Hogue à la Direction générale de la Commission scolaire de l'Énergie, qu'un processus de recrutement et de sélection a été appliqué pour combler cet emploi;

CONSIDÉRANT, suite à ce processus, que le comité de sélection a soumis une recommandation concernant la nomination au poste de directrice générale ou de directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT qu'un projet de contrat est également recommandé relativement à cette nomination;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE que soient retenues la recommandation du comité de sélection et les modalités contractuelles afférentes concernant la nomination de monsieur Claude Leclerc au poste de directeur général de la Commission scolaire de l'Énergie;

---

Président

---

Secrétaire

QUE, plus particulièrement, l'entrée en fonction de monsieur Claude Leclerc au poste de directeur général soit le 3 janvier 2006;

QUE le président monsieur Jean-Yves Laforest soit autorisé à signer le contrat ici en cause pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

Monsieur le président Jean-Yves Laforest tient à remercier monsieur Leclerc d'avoir manifesté son intérêt et d'avoir accepté de relever les défis afférents à ces importantes fonctions. Monsieur Laforest précise le souci du conseil des commissaires quant à la qualité de l'équipe et des services de la commission scolaire.

Monsieur Claude Leclerc remercie les membres du comité de sélection et les commissaires pour le témoignage de confiance exprimé à son égard. Il fait part de notamment son intention de travailler avec l'ensemble des partenaires internes et externes. Il profite également de l'occasion pour remercier monsieur Jean-Pierre Hogue de son accueil à la Direction générale et de son mentorat qui a facilité son intégration à l'emploi.

Monsieur Jean-Pierre Hogue exprime quant à lui sa fierté quant à la sélection de monsieur Leclerc à ce poste et lui souhaite le meilleur des succès.

Dans un autre ordre d'idées, une résolution de félicitations est adoptée concernant un projet réalisé par des élèves.

Félicitations

**RÉSOLUTION 130 1005 :**

CONSIDÉRANT que le film, *Les quatre saisons*, réalisé par des élèves de l'école Saint-Jacques de Shawinigan, a remporté le premier prix au *Carrousel international du film de Rimouski*, un festival de cinéma pour jeune public;

CONSIDÉRANT que le court métrage a été sélectionné parmi une cinquantaine de candidatures;

CONSIDÉRANT que le jury a mentionné que le film « était extraordinairement bien fait » et que la chanson a été qualifiée « d'œuvre exceptionnelle »;

CONSIDÉRANT que le film d'animation a été réalisé par des élèves de 3<sup>e</sup> cycle à partir d'une chanson, avec l'aide des enseignantes mesdames Marie-France Beulac et Shirley Rozon et d'un conseiller pédagogique, monsieur Jean-Maurice Mercier;

---

Président

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT que les paroles ont été composées par un groupe d'élèves en adaptation scolaire de l'École secondaire Val-Mauricie et qu'elles ont été mises en musique par monsieur Pascal Vincent, un auteur-compositeur-interprète du groupe *Les Marvins* et membre du personnel de l'école Saint-Jacques;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que des félicitations soient adressées aux élèves et à tous les artisans de cet audacieux projet.

Adopté unanimement

Consécutivement, des résolutions de condoléances sont adoptées.

Condoléances

**RÉSOLUTION 131 1005 :** CONSIDÉRANT que Dave Durocher, élève à l'école La Croisière à Saint-Séverin-de-Proulxville, est décédé suite à un tragique accident;

Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que des condoléances soient adressées à ses parents, madame Jacinthe Guillemette et monsieur Denis Durocher, ainsi qu'à leur famille.

Adopté unanimement

Condoléances

**RÉSOLUTION 132 1005 :** CONSIDÉRANT que Guillaume Hould, élève en 5<sup>e</sup> secondaire à l'École secondaire du Rocher à Shawinigan, secteur Grand-Mère, est récemment décédé suite à un tragique accident;

Madame la commissaire Nicole Bourassa PROPOSE que des condoléances soient adressées à ses parents, madame France Aubry et monsieur Pierre Hould, ainsi qu'à leur famille.

Adopté unanimement

Toujours en référence aux sujets relatifs aux commissaires, madame Nicole Bourassa s'enquiert des mesures de sécurité appliquées pour les jeunes oeuvrant à la forêt-école à l'École forestière de La Tuque. Des informations sont alors fournies, notamment par monsieur le commissaire Claude Boutin, confirmant que des mesures de sécurité adéquates sont mises en place.

Madame Johanne Harvey sollicite ensuite l'implication de commissaires pour agir à titre de bénévoles lors d'activités du Noël du Pauvre.

Les membres du conseil des commissaires considèrent après cela les sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux jeunes. Il est alors procédé au dépôt des résultats des élèves aux épreuves uniques du MELS juin 2005.

---

Président

---

Secrétaire

Résultats aux  
épreuves uniques  
du MELS – Juin  
2005

**RÉSOLUTION 133 1005 :** Monsieur Martin Lafrenière PROPOSE que soit déposé le document 1005-07 relatif aux résultats des élèves aux épreuves uniques du MELS - Juin 2005.

Adopté unanimement

Madame la commissaire Line Lecours arrive à ce moment-ci.

En référence aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes, une résolution est adoptée pour appuyer un projet de développement des compétences des travailleurs.

Appui au projet du  
Fonds de  
développement  
économique  
LaPrade St-  
Maurice –  
Initiative en  
matière de  
compétences en  
milieu de travail

**RÉSOLUTION 134 1005 :** CONSIDÉRANT que la Loi sur l'instruction publique (article 245) identifie la Commission scolaire de l'Énergie comme un acteur dans la formation de la main-d'œuvre pour le développement de sa région;

CONSIDÉRANT que le Fonds de développement économique LaPrade St-Maurice sollicite un appui de la Commission scolaire de l'Énergie pour la présentation d'un projet dans le cadre du programme « *Initiative en matière de compétences en milieu de travail* »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie jouerait un rôle dans l'actualisation de ce projet grâce à son expertise dans le domaine de la formation;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie appuie le projet présenté par le Fonds de développement économique LaPrade St-Maurice dans le cadre du programme « *Initiative en matière de compétences en milieu de travail* ».

Adopté unanimement

Considération est après faite des sujets relatifs aux Services des ressources humaines. Après avoir reçu les renseignements requis de monsieur Bertrand Rodrigue, les résolutions ci-après décrites sont successivement adoptées.

Retraites  
progressives

**RÉSOLUTION 135 1005 :** CONSIDÉRANT que des membres du personnel demandent de participer à un plan de mise à la retraite de façon progressive;

CONSIDÉRANT que ce régime a pour effet de permettre à ces personnes de réduire leur temps travaillé, pour une période d'une (1) année, dans une proportion telle que le temps travaillé ne doit pas être inférieur à 40 % de la semaine régulière de travail ou de son équivalent sur une année scolaire;

---

Président

---

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE d'accepter les demandes de retraite progressive des personnes suivantes :

- ✓ Suzanne St-Ours, agente de bureau classe 1 au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, dans un plan de cinq (5) ans entrant en vigueur le 5 septembre 2005;
- ✓ Marie-France Jolivet, enseignante à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface, dans un plan de cinq (5) ans entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Adopté unanimement

Démission pour  
fins de retraite

**RÉSOLUTION 136 1005 :**

CONSIDÉRANT qu'un membre du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie a remis sa démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Diane Trudel, enseignante à l'école La Croisière à Saint-Séverin-de-Prouxville, laquelle est effective au 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Adopté unanimement

Engagement

**RÉSOLUTION 137 1005 :**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit combler un poste de responsable en service de garde;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à la tenue d'un comité de sélection et que celui-ci a soumis sa recommandation quant à l'engagement d'une personne à ce poste;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit retenue la recommandation du comité de sélection et qu'il soit procédé à l'engagement de la personne suivante :

- ✓ Tania Gauthier, responsable en service de garde à un poste régulier à temps plein de 35 heures/semaine à l'école Jacques-Buteux à La Tuque, et ce, à compter du 19 octobre 2005;

QU'il demeure entendu que cet engagement est sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement du poste et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

Engagements

**RÉSOLUTION 138 1005 :**

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit combler des postes en orthophonie;

---

Président

---

Secrétaire

CONSIDÉRANT les dispositions de la convention collective applicable aux fins de comblement d'un poste vacant;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que soient autorisés les engagements suivants :

- ✓ Joanne Weber, orthophoniste à un poste régulier à temps plein de 28 heures/semaine dans le secteur Bas Saint-Maurice, et ce, à compter du 14 novembre 2005 (conditionnel à la reconnaissance par l'Ordre professionnel des orthophonistes-audiologistes du Québec);
- ✓ Isabelle Coulombe, orthophoniste à un poste régulier à temps partiel de 21 heures/semaine dans le secteur Haut Saint-Maurice, et ce, à compter du 14 novembre 2005;

QUE soient appliquées, pour mesdames Joanne Weber et Isabelle Coulombe, les modalités convenues pour couvrir les frais à l'embauche;

QU'il demeure finalement entendu que ces engagements sont sous réserve, d'une part, de l'acceptation par la Direction régionale du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du présent mode de comblement de poste et, d'autre part, du respect des dispositions de la convention collective applicable.

Adopté unanimement

Par la suite, les membres du conseil des commissaires prennent connaissance d'un résumé de la correspondance reçue en date du 18 octobre 2005. Eu égard à celle-ci, la résolution ci-après décrite est adoptée.

Candidature de  
Danielle Bolduc au  
conseil  
d'administration  
de la S.A.D.C. de  
la Vallée de la  
Batiscan

**RÉSOLUTION 139 1005 :** CONSIDÉRANT que la Société d'aide au développement des collectivités (S.A.D.C.) de la Vallée de la Batiscan sollicite les organismes notamment pour la mise en candidature d'un représentant au sein de son conseil d'administration pour le secteur éducation/main-d'œuvre;

Madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que soit soumise la candidature de madame Danielle Bolduc et que celle-ci soit autorisée à représenter la Commission scolaire de l'Énergie au conseil d'administration, pour le secteur éducation/main-d'œuvre, de la S.A.D.C. de la Vallée de la Batiscan.

Adopté unanimement

En conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à 20 h 40, à la tenue d'un huis clos de la séance.

---

Président

---

Secrétaire



Huis clos

**RÉSOLUTION 140 1005 :** Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 22 h 10, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance et à la clôture de celle-ci.

Réouverture de la séance

**RÉSOLUTION 141 1005 :** Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Clôture de la séance

**RÉSOLUTION 142 1005 :** Madame la commissaire Nicole Thiffeault-Marchand PROPOSE que soit déclarée close la présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

\_\_\_\_\_

SECRÉTAIRE

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Président

\_\_\_\_\_  
Secrétaire